

Extrait du Portail de la Liturgie Catholique

<http://www.liturgiecatholique.fr>

Oser proposer l'onction des malades

- Thèmes - Sacrements - Sacrement des malades - Pour aller plus loin -



Date de mise en ligne : lundi 9 juillet 2007

Parmi les sacrements pour les malades, l'Onction tient une place privilégiée. Comment envisager celui-ci sous l'angle particulier de la proposition, dans le sens de la Lettre aux catholiques de France ? Pour ce faire, nous avons demandé au père Marcel Aubrée, aumônier au CHU de Rennes de nous dire comment ce sacrement est proposé. Le contexte hospitalier dans lequel il intervient marque ses réflexions, d'autant que la réalité hospitalière évolue beaucoup entraînant le service d'aumônerie à de nouvelles adaptations. Au-delà des cas les plus fréquents vécus en aumônerie et nécessitant un discernement, à savoir les demandes ou appels d'urgence auprès d'une personne mourante, quelle proposition oser ?

Pour enraciner notre réflexion, voici deux faits parmi beaucoup d'autres.

M& vient d'être hospitalisé dans un service de neuro-chirurgie. Il a une soixantaine d'années. Il souffre d'une tumeur au cervelet et doit subir une intervention chirurgicale qui n'est pas sans risque. Tout le monde est dans l'inquiétude. Il est bien accompagné par son épouse ; et tous les deux sont des chrétiens pratiquants. L'épouse exprime clairement le souhait que son mari reçoive le sacrement de l'onction des malades avant l'intervention chirurgicale. Ce souhait est entendu par le mari. L'aumônier, une religieuse, mise au courant, accueille la demande et prend le temps d'expliquer au patient comment cela peut se faire, pour apaiser sa crainte. Quelques jours passent & Une relation amicale est vite engagée avec l'aumônier prêtre, au courant de la situation. Et dans un bon climat de relation et de prière, non sans émotion, la célébration est bien vécue avec le patient et les membres de sa famille.

L& est prêtre, curé de plusieurs paroisses . Il est hospitalisé depuis de longues semaines dans un service de maladies infectieuses. Longues semaines d'angoisse devant les incertitudes du diagnostic et la multitude des examens. Il a souvent des larmes, quand on lui porte la communion. Son état de grande fatigue assombrit un avenir possible de reprise & Tout doucement, au long des semaines d'hospitalisation, quelque chose est en train de bouger dans sa vie, dans son cœur ; quelque chose d'inavouable. À l'écoute de son angoisse, et après de nombreuses visites quotidiennes, je lui pose délicatement la question : « L& as-tu pensé à un geste de foi que nous pourrions partagé, dans la situation où tu es ? Tu veux dire le sacrement des malades ? Oui Bien sûr, j'y pense depuis un moment, mais je n'osais pas. » La célébration est alors envisagée avec des personnes de son choix qu'il appellera lui-même.

Nous pourrions évoquer de multiples autres faits de proposition : Proposer relève d'une audace délicate ; Proposer relève d'une relation attentive ; Proposer demande de faire confiance au temps. Mais plus profondément, proposer et c'est le véritable enjeu provoque un dévoilement, un difficile aveu chez la personne malade. Recevoir l'onction des malades, librement et consciemment, en présence des siens, est une forme d'aveu de la part de la personne malade, un acte de reconnaissance de ce qui lui arrive et qui la trouble profondément. Être malade est une expérience de crise, d'incertitude angoissante. Que vais-je devenir ? Question qui n'a pas toujours de réponse, question à laquelle on craint de répondre soi-même.

Proposer le sacrement de l'onction des malades vient toucher au sens fort à ce monde intérieur et mystérieux de la personne malade, à un univers flou d'interrogations graves, inexprimables souvent, déroutantes pour tous. D'où la nécessité de la plus grande délicatesse dans la proposition. Tomber malade est une réelle expérience de « chute ». S'accueillir soi-même, se présenter au regard et à la prière des autres et des siens est un réel aveu, et cet aveu ne s'extorque pas !

Malgré tous les efforts pastoraux, nous ne pouvons pas oublier non plus une mentalité toujours présente : l'onction des malades est marquée au coin par le mot « extrême ». La proposition de l'Onction des malades peut être entendue comme l'annonce d'une situation extrême. Ce n'est, bien-sûr, pas toujours le cas, mais si la réalité est ainsi pressentie, on peut comprendre que la célébration de l'onction des malades devienne un acte de communion en vérité de la personne malade avec elle-même, et des siens avec elle. Alors, il n'est pas rare que des larmes à

peine retenues en révèlent la profondeur.

La proposition de l'onction des malades est un geste de foi éminemment touchant. Proposer c'est en quelque sorte prendre soin, mais ce « prendre soin » exige une immense attention dans la recherche permanente de « ce qui est convenable ».

Discerner pour oser proposer

Le discernement vient s'inscrire dans un effort d'articulation entre théologie et pastorale du sacrement des malades. Cette articulation n'est pas toujours facile. Concrètement : nous sommes toujours dans des situations particulières et douloureuses. Cependant quelques repères théologiques peuvent éclairer un agir pastoral soucieux de cohérence et de vérité.

En théologie sacramentaire, nous connaissons le canon 665 du Concile de Trente : « Si quelqu'un dit que les sept sacrements sont si égaux entre eux qu'à aucun point de vue l'un n'est pas plus digne que l'autre, qu'il soit anathème. » Tous les sacrements ne sont donc pas sur le même plan. Ils ne sont pas une série « cumulative ». Les théologiens, réfléchissant à l'organisation du septénaire sacramentel et les propositions sont variées ont distingué les sacramenta majora et les sacramenta minora. Les premiers, tels le baptême ou l'eucharistie, sont au fondement de l'identité chrétienne et ecclésiale. Les seconds, tels le mariage ou l'onction des malades, sont plutôt aux tournants de la vie chrétienne et ecclésiale. Certains théologiens parleront « d'ecclésialité première » pour les sacramenta majora, et « d'ecclésialité seconde » pour les sacramenta minora.

Ces propositions théologiques peuvent éclairer le pasteur. Elles peuvent l'inviter à ne pas urger, quand il s'agit de proposer, et à bien proposer. Si nous gardons l'image du « tournant de la vie », la prudence sera toujours bonne conseillère. N'allons pas trop vite, sans avoir pris la mesure du virage à prendre ! En tant que pasteurs, nous gardons une responsabilité dans toute proposition de célébration de l'onction des malades. Cette responsabilité réfléchie s'enracine dans la patience et le dialogue, au cœur des situations aussi urgentes soient-elles. Nous sommes sans doute des « artisans », mais discerner est un art qui s'apprend : arriver à une certaine harmonie entre le respect des proches qui souvent insistent, celui de la personne malade, quelquefois plus silencieuse, et celui du sacrement, demande quelques conversations et échanges fraternels.

Tous ont connu l'époque de l'extrême-onction, administrée quasi systématiquement. Ce passé, toujours vivant, génère des angoisses et des culpabilités. Aussi, rechercher la paix qui vient de la foi et qui va conduire ensemble à poser un geste de foi, est une attitude première. Proposer l'onction voire répondre à une demande c'est avant toute chose éveiller la foi et la paix dans la foi.

Ajoutons que la recherche de paix et de discernement est fortement sollicitée par la situation concrète des aumôneries hospitalières. Les aumôniers prêtres se font rares. La majorité des aumôniers sont des personnes laïques. La proposition doit tenir compte de cette conjoncture. Quoiqu'il en soit d'une éventuelle évolution quant au ministre ordinaire de l'Onction des malades, la rareté des aumôniers prêtres entraîne une réelle diminution de la célébration de l'Onction. Soulignons que les aumôniers laïcs sont ainsi amenés à faire un travail important et sérieux, difficile aussi, de « négociation pastorale » pour offrir d'autres propositions que l'onction. Avouons que nous sommes dans une étrange situation : la pastorale paroissiale où il y a encore des prêtres se préoccupe peu de l'onction des malades sauf pour des célébrations annuelles et collectives, et la pastorale hospitalière où les prêtres sont de plus en plus rares, voire absents est le lieu où la célébration de l'onction est la plus proposée ou demandée, mais limitée faute de ministres présents ou disponibles !

L'arc-en-ciel des propositions

L'adaptation française (1977) du rituel romain (1972) porte le titre : « Sacrements pour les malades ». Le pluriel a pu étonner ! Le rituel des sacrements pour les malades comporte une grande variété de propositions pastorales pour qu'une Église soit signe de salut dans le monde des personnes malades. Variété des couleurs de l'arc-en-ciel ! Belle expression utilisée par le Père Henri Denis.

La visite des malades

« Tous les chrétiens ont à partager l'attention et l'amour du Christ et de l'Église pour les malades & Ils sont donc invités à prendre soin de ceux que la maladie a frappés, à leur rendre visite & » (Rituel n 19)

Ministère de la visitation ! c'est le lot commun et quotidien d'un service d'Église au sein des établissements hospitaliers. Gratuité, disponibilité, respect & Austérité aussi. C'est la réalité de la mission.

Au fil des rencontres, si « certains malades éprouvent des difficultés à prier » (Rituel n 23), il s'agit alors de « faciliter cette démarche de prière, propre à tout chrétien & c'est un service fraternel » Visite, et quelquefois prière : la relation humaine et fraternelle peut être ainsi l'écrin d'une relation de foi.

La communion au malades

Nous sommes au service du don de l'eucharistie portée en communion. « Porter la communion à un malade est un geste de foi et une démarche fraternelle de la communauté eucharistique envers ses membres absents. » (Rituel n 27) L'eucharistie portée en communion est l'un des sacramenta majora de la vie chrétienne. Ce service hebdomadaire, dominical, ou plus quotidien, vécu dans la prière partagée nous semble une priorité dans l'itinéraire de la maladie et les séjours hospitaliers. Beaucoup de personnes bénévoles engagées dans le service d'aumônerie assurent ce service eucharistique.

Remarquons que la demande ou la proposition de l'onction des malades peuvent s'inscrire dans le suivi de ce service de la communion. C'est ainsi que S., 32 ans, atteint par le HIV, en soin pendant de longues semaines à l'hôpital, recevant la communion ou participant aux messes en semaine, s'est vu proposer le sacrement de l'onction des malades. Et c'est dans le cadre fraternel et amical d'une eucharistie de semaine qu'il a reçu l'onction, dans une paix et une émotion inoubliables pour toutes les personnes présentes.

L'onction des malades

Il est à noter que le rituel situe le sacrement de l'onction des malades à cette place qui n'est pas première dans l'inventaire des propositions. Cela est assez significatif et nous rappelle l'évangile d'Emmaüs : marcher, accompagner, reconnaître, partager, célébrer & pour marcher encore ! Vivre, croire, célébrer !

L'onction des malades est le sacrement de « la sollicitude du Seigneur envers tous ceux qui sont atteints par quelque maladie » (Rituel n 52) « Lorsqu'un groupe de chrétiens ou la communauté locale se rassemble pour célébrer le sacrement des malades, tous, de façons diverses sont participants du sacrement. À tous et à chacun, il est en même temps donné et demandé de découvrir la présence du Seigneur ressuscité dans son Église, de confesser la foi en cette présence. » (Rituel n 54)

Ces réflexions doctrinales soulignent deux aspects essentiels du sacrement des malades : C'est un geste de foi vécu en Église, avec des proches, des amis, des personnes invitées et convoquées. L'assemblée est toujours le premier signe qui structure l'action liturgique et sacramentelle. C'est un geste de foi qui évangélise les bien-portants :

accueillir dans la personne qui « reçoit l'onction » la révélation de la présence du Christ ressuscité à son Église. « C'est à moi que vous l'aurez fait », lit-on en Matthieu 25, 40.

Proposer : n'est-ce pas se rassembler pour se laisser évangéliser ?

Le viatique

« Homo viator », Pain de la route, pain du voyage, « force plus forte que notre mort, vie éternelle en notre corps » & le viatique est tout cela.

« À ceux qui vont quitter cette vie, l'Église offre aussi l'eucharistie reçue en viatique & sacrement du passage de la mort à la vie, de ce monde vers le Père. » (Rituel, n 144) « En pratique, au malade conscient du danger de mort qui le menace et capable de recevoir la communion, on pourra proposer, si c'est utile, de donner une signification particulière à l'une des communions, pas nécessairement la dernière. » (Rituel, n 145)

Cette remarque du rituel peu connue est d'une grande délicatesse pastorale. La gravité d'une situation n'autorise personne à l'effraction : « on pourra & si c'est utile & » À l'hôpital, le viatique est vécu, mais on le reconnaît après coup, le plus souvent ! En effet, la communion en viatique se situe très rarement dans les instants derniers, car les personnes agonisantes et cela peut durer sont le plus souvent peu conscientes, et les traitements anti-douleur peuvent assoupir la personne malade.

Dans ces situations d'agonie, l'onction des malades n'a pas nécessairement sa place, sauf exception à discerner. Par contre, l'Église propose cet autre geste de foi que nous avons à redécouvrir, que nous soyons aumôniers prêtres ou aumôniers laïcs.

La recommandation des mourants

Les quelques remarques, à ce propos, ne peuvent remplacer une lecture attentive des notes doctrinales et pastorales du rituel (n 208 à 212). Lorsqu'elles ont été publiées en 1977, on pouvait encore s'appuyer sur les ministères ordonnés pour présider cette prière liturgique. Actuellement, dans les aumôneries hospitalières au moins au CHU de Rennes ce rite est, le plus souvent, accompli par les aumôniers laïcs. Et il serait bon que les aumôniers prêtres le redécouvrent !

Ce rite est proposé : Lorsque il s'agit d'une personne en fin de vie, et que ce n'est pas une question d'heures ou de jours ; Lorsque la mort est proche ou estimée telle ; Lorsque la personne ne peut plus rien pour elle-même et par elle-même ; Lorsque son état la plonge dans une situation de passivité, de réciprocité très difficilement perceptible ou d'inconscience reconnue. Ce qu'on appelle la phase terminale. Lorsque elle ne peut plus « se recommander » elle-même.

Alors, en Église et au nom de l'Église, nous la recommandons à Dieu. Avec les proches, nous nous tournons vers Dieu dans la prière.

« On choisira très librement & On aura en premier lieu le souci d'adapter la prière à la condition du mourant, tenant compte de son évolution spirituelle, de son état physique, ainsi que des conditions de lieu et de personnes. Les prières et lectures seront faites lentement, à voix plutôt basse, avec des temps de silence & On pourra répéter doucement l'une ou l'autre prière & Il est souvent opportun de faire sur le front du mourant le signe de la croix, dont il a été marqué pour la première fois lors de son baptême & » (Rituel, n 210)

Connaître l'arc-en-ciel, discerner, dialoguer, oser ! Dans cet arc-en-ciel, existent encore d'autres propositions sacramentelles, telle la réconciliation, ou encore la confirmation.

Une responsabilité dans la proposition

Faire évoluer la demande ! Par rapport à la demande elle-même, souvent faite par la famille ou quelques proches, nous avons aussi la responsabilité d'oser proposer.

Très concrètement, quand nous sommes appelés d'urgence ou autrement, nous ignorons la nature de la situation que nous allons trouver. La première chose à faire, c'est d'aller sans tarder. Ce sont les proches qui appellent en passant par le personnel soignant. Lui ou eux ne sont souvent pas en mesure de faire le discernement pastoral qui convient. Sans compter qu'en appelant le service d'aumônerie, les uns comme les autres s'attendent toujours à voir arriver « le prêtre ». La surprise n'est pas mince quand ils découvrent sept fois sur dix que, non seulement ce n'est pas un « prêtre », mais une femme qui se présente comme aumônier. Cette découverte vient déjà interroger la demande. Et si cette dernière relève d'une certaine urgence, c'est dans le temps de la rencontre elle-même que la demande pourra ou non se transformer ou évoluer. Pour être clair : en appelant « l'aumônier », on s'attend au « prêtre qui peut faire quelque chose » ! Et c'est une mère de famille ou une religieuse, aumôniers, qui arrive pour vivre une démarche de prière et de foi avec les demandeurs !

Dans notre pratique, et spécialement en urgence, nous essayons de nous tenir au choix suivant : l'aumônier appelé, et qui est de garde pour les cinq établissements du CHU, assume jusqu'au bout la gestion de la demande, qu'il soit laïc ou prêtre. Faire immédiatement appel à l'aumônier prêtre demeure très exceptionnel. Si la demande de l'onction apparaît justifiée, d'une part on laisse un peu de temps pour prévenir l'aumônier prêtre, et d'autre part l'aumônier laïc assure le suivi de la demande et l'accompagne jusqu'au bout. La présence de ce dernier et son témoignage de foi donnent habituellement de « bons fruits » de prière et de paix. On souhaiterait que les responsables de notre Église mesurent les difficultés de cette situation et l'effort que nous faisons pour demeurer crédibles dans notre service. Avec le temps, ces situations assez fréquentes dans un grand établissement hospitalier finissent par interroger l'aumônier prêtre : il a, lui aussi, à discerner, à faire évoluer certaines demandes d'onction des malades, à rendre compte de ses attitudes aux autres membres de l'équipe.

Dans une collaboration prêtre-laïc

Sur un tel sujet, on a souvent dit que les aumôneries hospitalières étaient des laboratoires d'expériences. « Laboratoires » évoque labeur, confrontation, observation, relecture. « Expériences » évoque recherche, erreur possible, dépassement de certains modèles, risque. Nous sommes dans des équilibres instables !

Des mutations se sont déjà faites ou sont toujours à faire : Passage d'un aumônier (seul et prêtre) au service d'aumônerie (une équipe) ; Passage d'une aumônerie majoritairement cléricale à une aumônerie en coresponsabilité prêtre - laïc ; Passage d'une aumônerie habituée au culte et au religieux, à une aumônerie appelée à un partenariat spécifique selon sa mission propre avec les autres services de soins de la personne malade.

Il va de soi que la proposition change de style en effectuant ces passages. Pour ce qui nous concerne, et au risque de surprendre le lecteur, il nous semble que le « couple » prêtre - laïc a besoin d'être secoué. Certains théologiens le font d'ailleurs aujourd'hui. En effet, ce couple est souvent appréhendé dans la distinction de ce qu'ils peuvent ou ne peuvent pas faire, par exemple l'onction des malades ! Une saine collaboration ne peut pas reposer ou s'articuler sur le pouvoir des uns et le non-pouvoir des autres, même si pour l'onction des malades la question se pose dans sa brutalité. Prêtres et laïcs, avons été mis ensemble, comme frères et sœurs au nom de notre baptême dans une même mission qui est essentiellement service. Même si, comme prêtres, nous participons aussi à cette mission en

tant que ministre ordonné : la différence est là ! Elle est même structurante de la vie de l'Église et de sa visibilité pastorale.

Dans cette expérience menée ensemble, nous avons tous et chacun un passage à faire ; nous avons un acte de foi à poser, celui de nous apprécier solidaires dans la même et unique mission. Cet acte de foi pourrait être concrétisé dans une référence systématique les uns aux autres. Mon service, mon agir, ma responsabilité, ma compétence prennent sens lorsque je les réfère à cet autre qui travaille avec moi : laïc si je suis prêtre, prêtre si je suis laïc. Cela paraît simple. En réalité, ça ne l'est pas y compris au sein d'une bonne équipe ! « Se référer » est une démarche active et quotidienne. Et sa grâce est de creuser en chacun une relation évangélique et fraternelle de dépendance mutuelle. Ce que nous n'aimons guère, mais qui appelle avec bonheur la conversion du cœur que réclame notre baptême. Car, c'est cette conversion qui permet de vivre une dépendance mutuelle dans une obéissance commune à la mission reçue.

L'acte de foi consiste encore dans une collaboration prêtre-laïc où ni les uns ni les autres n'achèvent le travail des uns ou des autres. Tous, dans la foi, nous sommes invités à reconnaître que c'est l'Esprit Saint qui Suvre, que c'est le Christ qui agit et que c'est Dieu qui achève. Nous ne sommes ni au commencement, ni à la fin ! Nos relations selon nos tâches, notre fonction ou notre rôle, gagneront en fraternité s'ils sont nourris d'un tel acte de foi, dans la relecture, la liberté et la prière.

En guise de conclusion

"Un élargissement de la conscience ecclésiale" C'est précisément dans ce contexte de la communion (celle de l'Église) et du combat pour la communion, que se manifeste aussi un élargissement de la conscience ecclésiale. Dans le cadre des nouvelles structures qui se mettent en place (&) des prêtres et des laïcs apprennent à travailler ensemble d'une façon relativement nouvelle, plus solidaire et plus résolument orientée vers l'annonce de la foi. En travaillant ensemble, ils découvrent peu à peu qu'ils n'ont pas seulement à se répartir des fonctions, mais à se confirmer mutuellement dans leur mission spécifique, sacramentelle, de baptisés ou de ministres ordonnés. Certes, ce nouvel apprentissage comporte des risques, et tout particulièrement le risque de ne penser les tâches à accomplir qu'en termes fonctionnels, avec le souci pour certains de garder le pouvoir et pour d'autres de le prendre. Et pourtant, il faut dire aussi que plus des laïcs et des prêtres pratiquent cette collaboration effective au service de la foi, plus ils reconnaissent leur identité spécifique et leur place dans l'Église. »

P. Marcel Aubrée